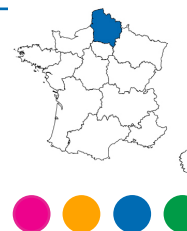


## Etudes et analyses - Fiche agricole

n°12 - août 2017



# Le Scot du Pays de la Serre



### Le territoire du Scot du Pays de la Serre comprend :

- la Communauté de Communes du Pays de la Serre

**Soit: 42 communes**

## Le territoire agricole

	Nbre d'exploitations		SAU cultivée		SAU moy	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
<b>Scot du Pays de la Serre</b>	276	244	37 465	37 679	135,7	154,4
<b>Département de l'Aisne</b>	6 067	5 062	497 639	493 330	82,0	97,5

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

42 communes couvrent l'ensemble du périmètre du Scot du Pays de la Serre, soit un bassin de vie de 14 706 habitants (population légale 2014) et une surface de 42 866 hectares.

41 communes du Scot du pays de la Serre appartiennent à la petite région agricole (PRA) du Saint-Quentinois et du Laonnois,

1 commune appartient à la petite région agricole de la Champagne Crayeuse. Le prix des terres et prés libres non bâtis est de l'ordre

de 11 790€ en 2015 pour ces deux PRA (prix moyens triennaux en € courants/ha). L'évolution 2015/2014 est de +8% (pour le département de l'Aisne : 8 930 euros courants/ha et une évolution de +7%).

Pour les terres et prés loués non bâtis, le cours s'élève à 6 090 € en 2015 et l'évolution 2015/2014 est de +9 % (5 890€ et +7% pour le département). (Source: SAFER - SSP - Terres d'Europe - Scafr).

### Répartition de la SAU selon le mode de faire valoir (%)

	Terres prises en location auprès de tiers	Terres prises en location auprès des associés	Faire valoir direct	Autres
<b>Scot du Pays de la Serre</b>	39,4%	51,1%	9,5%	0,0%

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010



## Exploitations et systèmes de production

### La structure juridique des exploitations

Nbre d'exploit. selon le statut juridique de l'exploitation	Statut juridique			
	Individuelle	GAEC	EARL	Autres
<b>Scot du Pays de la Serre</b>	83	10	94	57
En %	34,0	4,1	38,5	23,4
Département de l'Aisne (en %)	56,8	4,9	24,6	13,7

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

### Répartition des exploitations selon leur dimension économique

Répartition (en %)	Petites	Moyennes	Grandes
Département de l'Aisne	19,4	20,3	60,3
<b>Territoire du Scot du Pays de la Serre</b>	10,7	16,8	72,5

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Classées selon leur dimension économique (en fonction de la Production Brute Standard - PBS), 72,5% des exploitations

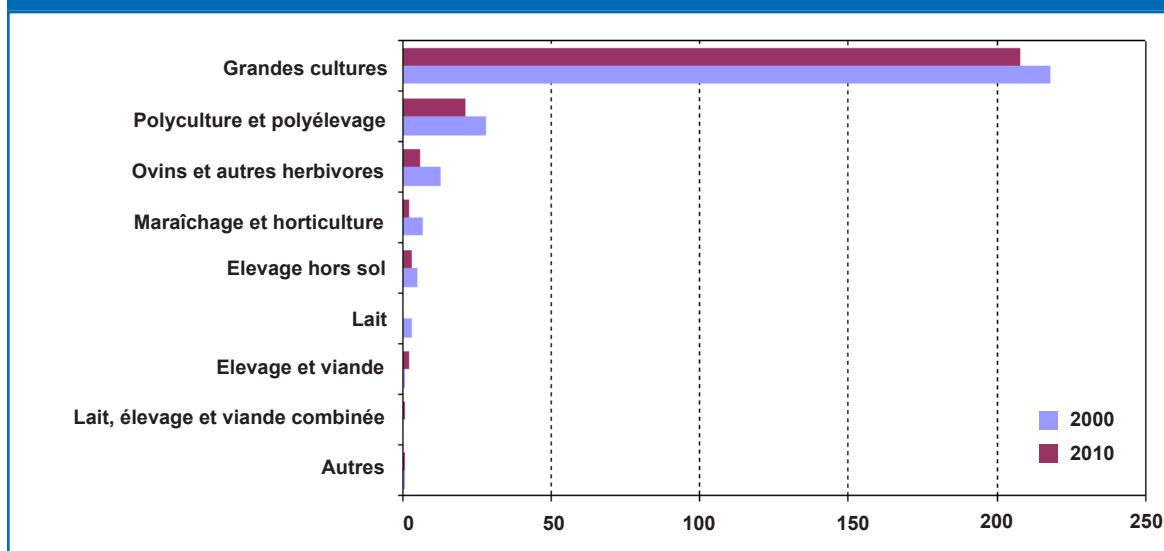
agricoles sont des grandes exploitations (PBS supérieure à 100 000 €). Ce taux est supérieur à la moyenne départementale.

### Répartition et évolution des exploitations selon leur OTEX (%)

	Territoire du Scot du Pays de la Serre			Département de l'Aisne		
	Pourcentage		Evol. 2010/	Pourcentage		Evol. 2010/
	2000	2010	2000	2000	2010	2000
Exploitations de grandes cultures	79,3	85,2	-4,6	42,8	51,3	0,1
Exploitations de polyculture - polyélevage	10,2	8,6	-25	13,6	9,5	-41,4
Exploitations de bovins lait	1,1	0	-100	12,2	8,7	-40,9
Exploitations d'élevage et viande	0,4	0,8	100	5,2	4,7	-25,5
Lait, élevage et viandes combinés	0	0,4		2,3	1,8	-33,8
Exploitations d'ovins et autres herbivores	4,7	2,5	-53,8	7,5	4,8	-47
Exploitations d'élevage hors sol	1,8	1,2	-40	2,5	1,6	-45,3
Exploitations de maraîchage et d'horticulture	2,5	0,8	-71,4	1,6	1,3	-31,3
Exploitations viticoles	0	0	0	11,7	15,7	11,8

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

### Nombre d'exploitations par OTEX

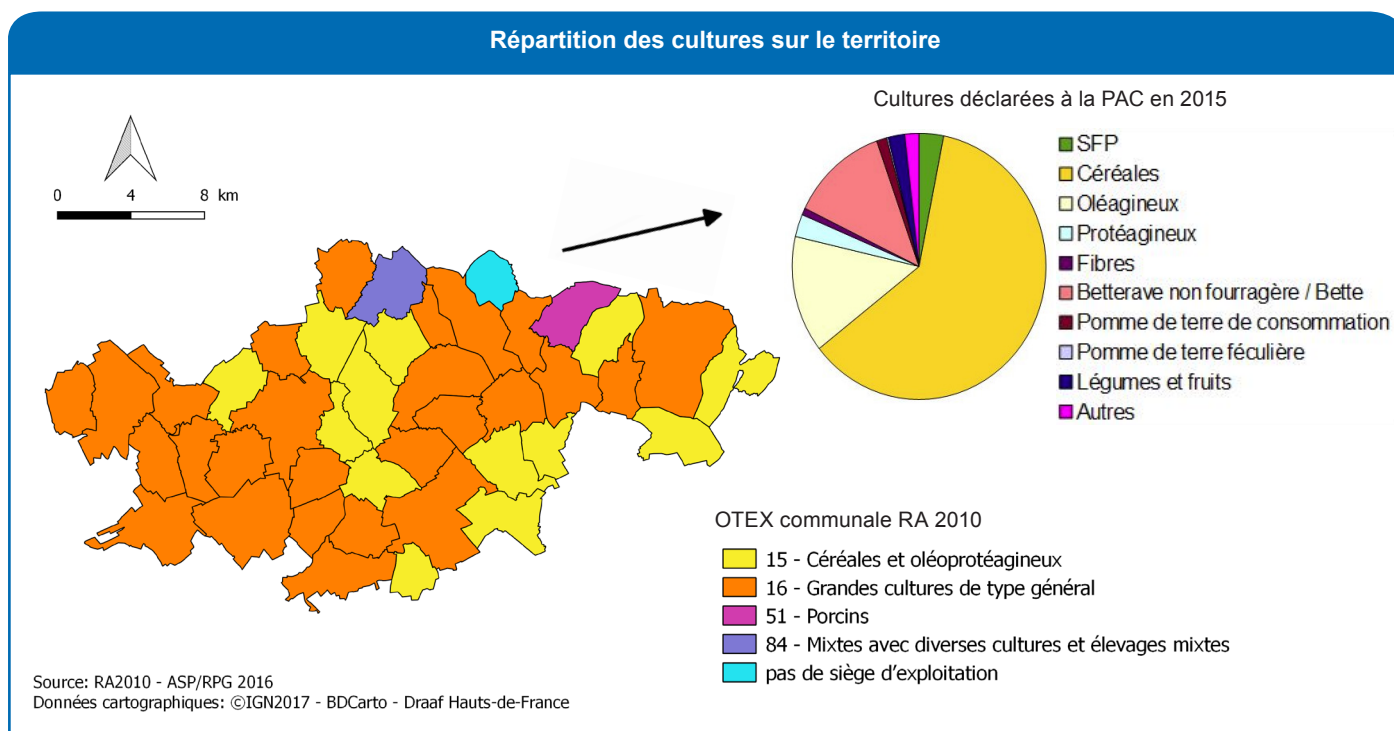


Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

### Typologie de cultures

Répartition et évolution des cultures							
	Nombre d'exploitations			Surface Agricole Utilisée			Part département (%)
	en ayant en 2000	en ayant en 2010	Evol. (%)	en 2000 (ha)	en 2010 (ha)	Evol. (%)	
Terres labourables	248	236	-4,8	35 893	36 285	1,1	8,6
Céréales	247	229	-7,3	21 526	22 074	2,5	9,1
Blé tendre	244	226	-7,4	15 438	14 937	-3,2	8,4
Oléagineux	109	167	53,2	1 742	3 998	129,5	8,7
Protéagineux	174	175	0,6	2 634	3 077	16,8	10,7
Betteraves industrielles	231	171	-26,0	6 588	4 833	-26,6	8,1
Pommes de terre de conservation	18	14	-22,2	331	233	-29,6	6,3
Surfaces toujours en herbe	133	113	-15,0	1 547	1 341	-13,3	2,0
Fourrages et STH	136	121	-11,0	1 813	1 646	-9,2	1,9

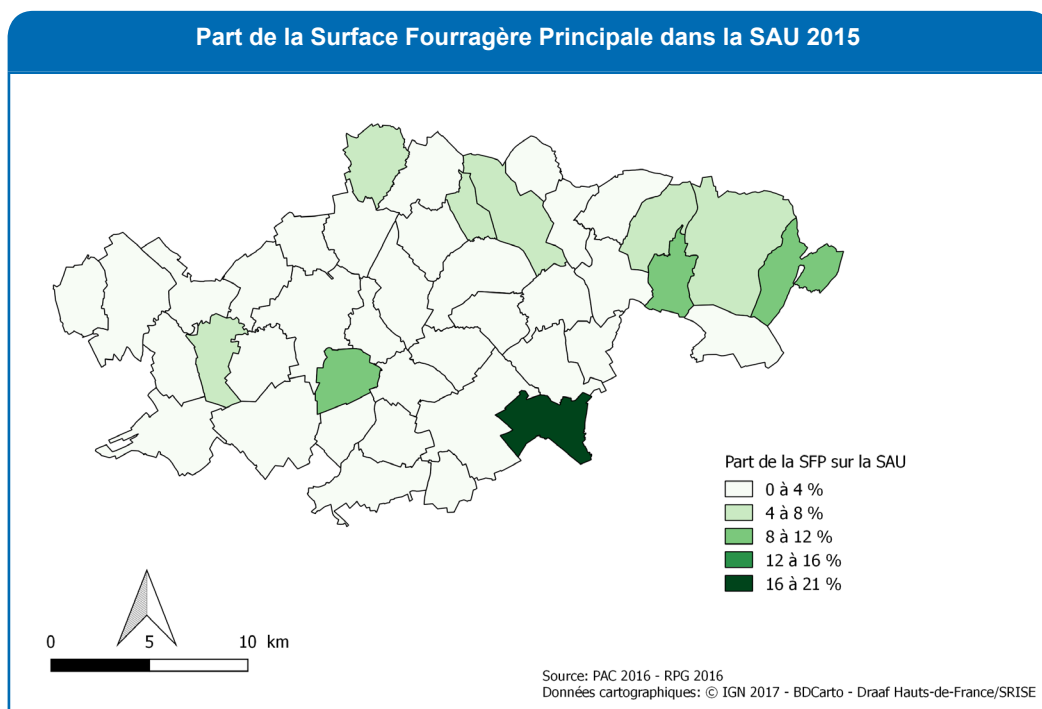
Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010



### Cheptel

Elevage en nombre d'exploitations et de têtes								
	Nombre d'exploitations				Nombre de têtes			
	en ayant en 2000	en ayant en 2010	Evol.(%)	% dép.	en 2000	en 2010	Evol.(%)	% dép.
Vaches laitières	25	18	-28,0	2,3	700	670	-4,3	1,6
Vaches à viande	44	35	-20,5	3,4	1 118	825	-26,2	2,6
Equidés	31	9	-71,0	2,6	77	67	-13	3,1
Caprins	0	1	-	2,8	0	15	-	4,2
Ovins	39	14	-64,1	0,0	2 217	1 261	-43,1	3,6
Porcins	7	s	s	s	11 781	s	s	s
Poules pondeuses d'oeufs de consommation	60	s	s	s	679	s	s	s

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010



### Circuits courts - Diversification - Agriculture biologique

15 exploitations commercialisent en circuits courts en 2010, soit près de 6,2% des exploitations du Scot du Pays de la Serre.

Cette tendance est inférieure à la moyenne départementale (7,1%).

La vente à la ferme est le circuit court dominant devant la vente sur les marchés.

10 exploitations (4 %) pratiquent une activité de diversification (8,5% pour le département de l'Aisne).

2 exploitations sont converties à l'agriculture biologique en 2010 d'après le recensement agricole pour 61 ha (30 Ha convertis et 31 Ha en cours de conversion).

157 Ha sont cultivés en agriculture biologique d'après les déclarations de la PAC 2015. Cette surface conduite en mode biologique est constituée à 99 % de terres arables.

La tendance relevée pour le département de l'Aisne en 2010 est de 46 exploitations converties à l'agriculture bio pour 1 386 Ha dont 1 119 Ha déjà convertis.

### Emploi agricole

Répartition des Unités de travail annuel		
Unité de travail annuel	Scot du Pays de la Serre	Part du territoire dans le département
Chefs et coexploitants	189,6	4,8
Coexploitants	46,9	5,4
Conjoints non coexploitants	8,5	1,4
Autres actifs de la MO familiale	3,6	1,8
Salariés permanents (hors MO familiale)	145,1	6,7
Saisonniers, occasionnels	66,9	7,3
Autres	9,1	5,5
<b>Total</b>	<b>469,7</b>	<b>5,3</b>
<b>UTA moyen</b>	<b>1,9</b>	<b>1,8</b>

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Répartition du travail homme-femme, famille - hors famille et tranches d'âge

	Nombre d'exploitations			Nombre de personnes			Unités de travail annuel (UTA)		
	2000	2010	Evol. %	2000	2010	Evol.%	2000	2010	Evol.%
<b>Chef d'exploitation et co-exploitants</b>	276	244	-11,6	330	318	-3,6	266	237	-11,0
<i>dont Hommes</i>	246	222	-9,8	285	259	-9,1	242	209	-13,8
<i>dont Femmes</i>	45	54	20,0	45	59	31,1	24	28	18,5
<i>moins de 40 ans</i>	84	61	-27,4	88	66	-25,0	77	51	-33,3
<i>de 40 ans à 60 ans</i>	168	156	-7,1	188	191	1,6	153	147	-4,2
<i>60 ans et plus</i>	48	54	12,5	54	61	13,0	36	39	7,7
<b>Salariés permanents hors famille</b>	116	97	-16,4	238	170	-28,6	218	145	-33,4
<i>dont hommes</i>	115	96	-16,5	221	159	-28,1	209	136	-35,0
<i>dont femmes</i>	16	9	-43,8	17	11	-35,3	9	9	7,4
<i>moins de 40 ans</i>	78	48	-38,5	121	72	-40,5	111	62	-44,1
<i>de 40 ans ou plus</i>	73	67	-8,2	117	98	-16,2	107	83	-22,3

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Note de lecture : **244** exploitations en 2010 ont un chef d'exploitation et co-exploitants.  
 Parmi ces 244 exploitations, 222 ont au moins un chef d'exploitation homme,  
 54 ont au moins un chef d'exploitation femme,  
 32 ont des chefs d'exploitations homme et femme (222 + 54 - 244).

Installation et succession

Successions envisagées pour les chefs d'exploitation nés en 1960 ou avant

	Scot
Non concerné	116
Ne sait pas	58
Reprise par le coexploitant	6
Reprise par membre de la famille qui dirige une autre exploitation	6
Membre de la famille travaillant dans une autre exploitation	20
Membre de la famille ne travaillant pas dans une autre exploitation	30
Successesseur dirigeant une autre exploitation	s
Successesseur travaillant dans une autre exploitation	0
Successesseur ne travaillant pas dans une autre exploitation	s
Pas de successeur connu, l'exploitation va disparaître	3
<b>Total</b>	<b>244</b>

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2010

Industries Agro-Alimentaires

Fin 2015, (Source INSEE-CLAP), plus de 260 personnes sont employées dans les établissements du Scot du Pays de la Serre. Parmi ceux-ci, figure la société William Saurin (plus de 250 salariés)

## DEFINITIONS

**Localisation** : les données se rapportent aux exploitations ayant leur siège sur la zone considérée.

**Géographie** : les données sont présentées selon la géographie 2010. En cas de fusion de communes entre deux recensements, les données communales ont été reconstituées par somme des données antérieures des communes fusionnées. En cas de scission de commune, les données ne sont pas comparables. Les cas de modification sont signalés dans la colonne modification.

**Champ des données des recensements agricoles** : ensemble des exploitations hors structures collectives.

**Exploitation agricole** : unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante.

**Taille des exploitations (petites, moyennes, grandes)** : Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur taille : les petites ont une PBS inférieure à 25 000 €, les moyennes une PBS comprise entre 25 000 et moins de 100 000 €, les grandes atteignent ou dépassent 100 000 €.

**Otex** : Orientation technico-économique des exploitations agricoles. La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique (Otex) selon sa production principale.

**Unité de travail annuel** : mesure en équivalent temps complet du volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

**Superficie agricole utilisée** : superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

**Superficie en terres labourables** : superficie en céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages (hors superficie toujours en herbe), tubercules, légumes de plein champ, jachères.

**Superficie toujours en herbe** : prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus.

**Superficie fourragère principale** : Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.

**Unité gros bétail tous aliments (UGBTA)** : Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux. Par définition, 1 vache de 600 kg produisant 3 000 litres de lait par an = 1,45 UGB ; 1 veau de boucherie = 0,6 UGB ; 1 truie = 0,21 UGB ; un poulet de chair = 0,011 UGB ; une poule pondeuse d'oeuf de consommation = 0,014 ... Comme pour la SAU, toutes les UGB sont ramenées au siège de l'exploitation.



## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : [srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr)

■ Directeur Régional : Luc MAURER

■ Directeur de publication : Grégory BOINEL

■ Rédaction et cartographie : Anne-Sophie DELSAUX

■ Composition : Monique LECUT

■ Impression : Srise Hauts-de-France

■ © Agreste 2017